

Archives de la sous-préfecture de Provins : correspondances relatant des mesures de répressions opérées par les autorités allemandes entre le débarquement et la Libération (cote : SC27135)

Feldkommandantur 680  
Verwaltungsgruppe  
Allg. Abteilung.

H.S



MELUN, le 10 Juin 1944.

En raison des actes de sabotage qui se multiplient,  
je fixe jusqu'à nouvel ordre, dans les cantons de

PROVINS  
BRAY-sur-SEINE  
DONNEMARIE  
et MONTEREAU

l'heure du couvre-feu de 22 heures à 6 heures.

Je vous invite à porter immédiatement cette mesure  
à la connaissance de la population et à veiller à sa stricte  
exécution.

Le Feldkommandant :  
v. Karmainsky

1ère Division - 1er Bureau

Copie conforme communiquée à Monsieur le Sous-Préfet  
de PROVINS pour exécution, suite à ma communication téléphonique du  
15 Juin courant.

MELUN, le 19 JUN 1944

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Chef de Division.



LEGIION DE GENDARMERIE  
DE PARIS-EST

PROVINS le 15 Août 1944

R A P P O R T

26 AOUT 1944

GROUPEMENT TERRITORIAL  
DE MELUN

du Lieutenant MOLLET, Commandant l'Arrondissement  
de Gendarmerie de PROVINS  
sur l'incendie d'une ferme.

Arrondissement de PROVINS  
-o-o-o-o-  
N°919/2

REFERENCES: Articles 78 et 87 du Décret du 20 Mai  
1903

Dans la soirée du 13 Août 1944, des soldats allemands ont incendié la bergerie et le hangar de la ferme "Le Bouquet jaune" à MONTIGNY LE GUESDIER en tirant des balles incendiaires et allumant des flammèches dans le hangar. Ces deux bâtiments sont entièrement détruits avec tout ce qu'ils contenaient, la troupe allemande s'étant opposée à l'arrivée des secours. 150 moutons sont carbonisés, 20 à 25 tonnes de fourrage, 300 quintaux de blé, 50 d'orge, 200 d'avoine, 12 de seigne, 4 de vesces, 150 tonnes de paille et tout le matériel de l'exploitation ont été détruits. Les dégâts sont évalués à un million de francs. La maison d'habitation est intacte.

Le fermier, LOMBARD, Marcel, était accusé de favoriser un groupe de résistances qui, d'après les soldats allemands aurait tiré sur eux.

DESTINATAIRES:  
M. le Préfet de Seine & Marne  
M. le Sous-Préfet PROVINS  
Commandant de Groupement  
Commissaire Divisionnaire Chef du Service  
Régional des Renseignements Généraux.

*Uolhof*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ÉTAT FRANÇAIS

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

PROVINS le 25 Août 1944

Le Commissaire de Police  
de la Circonscription de PROVINS  
à  
Monsieur le PREFET de Seine-et-Marne-  
-Cabinet-  
à  
MELUN.

**OBJET:** Exécution de sujets français par les troupes d'occupation.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des faits suivants:  
Le 23 Août 1944, à GOUAIX (S.A.M.), des groupes de résistance auraient intercepté plusieurs véhicules allemands et tué 3 militaires. Les troupes d'occupation, en matières de représailles, ont le 24 Août, cerné cette commune et mis en batterie, à chaque issue, des armes automatiques.

Pendant cette opération, plusieurs personnes, allant à leur travail, ont été interpellées et, pour des raisons qui n'ont pu être nettement définies, mais toutefois sans aucune provocation de leur part, trois de celles-ci ont été tuées: LAURENT Paul, employé à la S.N. C.F., demeurant à GOUAIX; RACHOT Lucien, cantonnier, demeurant à GOUAIX, et un garde des communications dont le nom est ignoré;

deux blessés: M. CHAVAGNAC Georges Albéric Marcel, né le 19 Décembre 1903

.....

/vers 15 heures/

à CORBEE ( Hte. Marne), employé à la S. N.C.F., demeurant à GOUAIX (S.A.M.), qui a été conduit à l'Hôtel Dieu à PROVINS par une ambulance militaire; et une jeune fille qui, pour l'instant, n'a pu être identifiée.

Des renseignements complémentaires il résulte également que tous les hommes de 18 à 60 ans ont été réunis sur la place publique et harangüés par des militaires.

Le Commissaire de Police.

Transmis à Monsieur le SOUS-PREFET  
à  
PROVINS.

Le Commissaire de Police

*Henry Four*

ÉTAT FRANÇAIS  
Police Régionale d'Etat  
Le Commissaire de Police  
Circonscription de Provins